

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE

FONDÉE LE 17 MARS 1830

Reconnue d'utilité publique par ordonnance du 3 avril 1832

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES SÉANCES

Publié avec le concours
du CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

N° 9-10 — PUBLICATION MENSUELLE. — ABON^t, UN AN: 1.500 F.; PRIX DE CE N°: 200 F.
28, rue Serpente, Paris (6°) C. C. P. Paris 173-72

N° 9

Séance du 5 mai 1958

PRÉSIDENTICE DE M. J. AUBOUIN, VICE-PRÉSIDENT

Le Président fait part des remerciements du Muséum d'Histoire naturelle hongrois pour les ouvrages offerts par la Société en vue de la reconstitution de sa bibliothèque détruite par incendie en octobre 1956.

Le Président proclame membres de la Société :

Bibliothèque municipale de Limoges, 6, pl. de l'Ancienne Comédie, Limoges (Hte-Vienne), présentée par MM. Gandillot et Aubouin.

Mme Josiane Chabaglian, Assistante au Lab. de Géol. de la Fac. des Sc. de Dakar, B.P. 6049, Dakar (A.O.F.), présentée par MM. Tessier et Dars.

MM. M. Colchen, Dipl. Et. sup., 6, r. Salneuve, Paris, 17°, présenté par MM. Pruvost et Hupé.

Louis Coubes, Lic. ès-Sc., Lab. de Géol., Fac. des Sc., Montpellier (Hérault), présenté par MM. Avias et Mattei.

Jean-Pierre Delmas, Lic. ès-Sc., Lab. de Géol., Fac. des Sc., Montpellier (Hérault), présenté par MM. Avias et Mattei.

Abdel-Hamid Djellouli, Lic. ès-Sc., Lab. de Géol., Fac. des Sc., Montpellier (Hérault), présenté par MM. Avias et Mattei.

Max Dumoulin, Secrétaire de la Société d'Astronomie et d'Astrophysique de Biarritz, 44, av. de Verdun, Biarritz (Basses-Pyrénées), présenté par MM. Mégny et Ricour.

Pierre Freytet, Etudiant, 11, passage Baudoin, Paris, 13°, présenté par MM. Pruvost et Laurentiaux.

René Gouzès, Lic. ès-Sc., Lab. de Géol., Fac. des Sc., Montpellier (Hérault), présenté par MM. Avias et Mattei.

Jean-Claude Lahondère, Lic. ès-Sc., Lab. de Géol., Fac. des Sc., Montpellier (Hérault), présenté par MM. Avias et Mattei.

à rares galets isolés, grès appartenant à la série des *grès intermédiaires* (« Zwischenschichten » des auteurs allemands) s'intercalant entre le poudingue de Ste-Odile et le grès à *Voltzia*, grès que nous avons pu identifier en bordure sud du massif vosgien depuis les environs de Monthureux-sur-Saône à Luxeuil-les-Bains et jusqu'aux environs de Belfort, ainsi qu'à l'extrémité sud-ouest du massif de Chagey.

— 15 m environ de grès de la série des *grès à Voltzia*, comprenant 7-8 m de grès massifs en gros bancs exploités comme moellons et pierre de taille, 7-8 m de grès en bancs irréguliers avec intercalations de marnes schistoïdes identiques aux argiles-limites du sommet du grès à *Voltzia* de Lorraine.

— la série des *grès coquilliers* passant à des marnes ondulées, le tout atteignant encore près de 20 m.

A l'intérieur du bois de Passavant et du Bas des Cuves, ces couches montrent une direction générale subméridienne et accusent un léger pendage en direction ouest, leur sommet se trouve vers l'altitude 330. Au S de l'affleurement cristallin, ces couches sont abaissées vers l'altitude de 290 m. La lisière sud du bois de Passavant et du Bas des Cuves est donc jalonnée par une faille de direction générale E-W, à rejet S de 40 m environ, faille non figurée sur la feuille Langres. A l'entrée de Passavant, le grès à *Voltzia* apparaît à nouveau. Le bourg de Passavant est construit sur une zone relevée, jalonnée par le Montparon, orientée du NE au SW, véritable horst limité par des failles.

En conclusion, les observations précédentes mettent en évidence l'existence de deux zones relevées :

— l'une de direction E-W jalonnée par les affleurements cristallins signalés en bordure sud du bois de Passavant et ceux déjà figurés dans l'angle sud-est de la feuille Mirecourt. Cette région s'oriente sensiblement sur Monthureux-sur-Saône et nous proposons de la désigner sous le terme d'*axe de Monthureux-sur-Saône*.

— l'autre, le horst de Passavant, de direction NE-SW, jalonnée par le Montparon et Passavant que nous proposons d'appeler *axe de Passavant*.

Entre les deux s'engage une zone affaissée en coin que d'après la localité de la Rochère, nous proposons d'appeler : *fossé de la Rochère*.

Jean Fradin. — *A propos de mémoires récents où il est question d'Ochetocératidés.*

Les principaux résultats de mon travail sur le genre *Ochetoceras* ont été publiés dans une note¹ qui en donne les traits essentiels

1. FRADIN J. (1947) : Application de méthodes graphiques à l'étude de l'espèce chez les *Ochetoceras* argoviens du Poitou. *B.S.G.F.*, (5), XVII, p. 411. — (1949) : Recherches sur les Périssphinctidés par les méthodes graphiques et statistiques. *Ibid.*, (5), XIX, p. 283.

sous une forme peut-être un peu condensée (notamment en ce qui concerne les descriptions et les diagnoses, condensées à l'extrême). Une partie de ce travail, jugée trop détaillée n'a pas été imprimée et reste encore sous forme dactylographiée. Or depuis mon étude qui tendait à donner une forme et une orientation nouvelle aux recherches sur les Ammonites, deux auteurs ont publié des mémoires où des *Ochetoceras*, dont un certain nombre d'espèces nouvelles, sont étudiés, sous la forme classique et apparemment sans lien avec mes propres études (auteurs cités par W.J. Arkell dans son ouvrage : « Jurassic Geology of the World »).

A. Jeannet, dans un important mémoire², cite plusieurs espèces de la sous-famille des *Ochetoceratinae* SPATH 1928 et des genres *Trimarginites*, *Campylites*, etc. qu'il place dans la sous-famille des *Hecticoceratinae* SPATH 1928. Je dois rappeler tout d'abord qu'à mon avis la plupart des espèces de *Trimarginites* doivent être considérées comme des *Ochetoceras*, bien que ce point de vue, considéré comme trop récent, n'ait pas été pris en considération dans le Traité de Paléontologie³ : la ligne cloisonnaire des *Trimarginites* est identique à celle des autres *Ochetoceras*; elle est simplement plus découpée, en relation avec l'aplatissement. Les *Hecticoceras* au contraire ont une ligne cloisonnaire plus simple. Jeannet cite *Ochetoceras canaliculatum* (v. BUCH) et *O. hispidum* OPPEL sur lesquels mon étude a été assez détaillée pour qu'il n'y ait pas lieu d'y revenir pour l'instant. Il cite également *Ochetoceras cf. mexicanum* BURCKH. et *O. cf. dentosum* QU. Enfin il donne une espèce nouvelle : *O. frickense* nov. sp. qui fait l'objet de plusieurs figurations. La fig. 1, pl. 20 (photo) paraît dans les limites d'*O. canaliculatum* var. *semifalcatum* telle que mon étude la définit; la fig. 1, pl. 27 (dessin) me paraît à rapporter à mon espèce *O. raixense*; les fig. 2 et 3, pl. 27 sont assez mauvaises. Jeannet donne également deux espèces nouvelles qu'il place dans deux genres différents également nouveaux : *Fehlmannites jurensis* nov. sp. et *Canaliculites argoviensis* nov. sp. Pour *Fehlmannites jurensis*, la fig. 8, pl. 20 est mauvaise, l'individu de la fig. 9, pl. 20 paraît présenter une surface interne lisse (tours jeunes) et très proche d'*O. lautlingense* tel que je l'ai défini. Les figurations de *Canaliculites argoviensis* sont mauvaises, presque inutilisables.

Jeannet cite également plusieurs *Trimarginites* ROLLIER 1909 : *T. primigenius* nov. sp., *T. villersi* ROLL., *T. henrici* D'ORB., *T. sp. A*, *sp. B*, *sp. C*, et *sp. D* et *T* (?) *taeniolatus* nov. sp., *T. arolicus* OPPEL sp. Pour tout ceci je rappellerai les conclusions auxquelles je suis arrivé dans mon travail : les *Trimarginites* peuvent sans inconvénient rentrer dans le genre *Ochetoceras*; *O. (T.) arolicum* est assez bien défini⁴; *O. (T.) henrici*, espèce assez grande dont les exemplaires se présentent généralement en petit nombre, paraît moins homogène (j'y ai distingué deux variétés A et B) sans que le nombre des exemplaires que j'ai eues en main permette des conclusions certaines. Les autres espèces

2. JEANNET A. (1951) : Stratig. und Palaeont. der oolithischen Eisenerzlagern von Herznach und seiner Umgebung. *Beitr. Geol. Schweiz.*, Geotechn. ser., Lief. XIII, Bd 5.

3. Traité de Paléontologie, publié sous la direction de J. PIVETEAU, t. II. Paris, Masson et Cie, 1952.

4. LANQUINE A. (1935) : Le Lias et le Jurassique des chaînes provençales. 2^e part., *Bull. Serv. Carte géol. France*, t. XXXVIII, n° 191.

créées par Jeannet me paraissent aussi discutables que celles de ses prédécesseurs : Rollier en particulier. Dans l'ensemble, les distinctions spécifiques ou génériques fondées sur l'aspect de la carène me paraissent à rejeter, celle-ci étant fréquemment usée ou incomplète (on trouve toutes les formes d'usure, des individus entiers à quille dentée jusqu'à ceux où le siphon est apparent) et la section de la carène présentant tous les intermédiaires des formes unimarginées aux formes trimarginées, sans qu'on puisse trouver de limite nette entre elles. D'autres caractères : largeur des tours, disposition des côtes sont beaucoup plus importants à prendre en considération.

Un autre auteur, Sanchez Roig⁵, a donné des figurations d'exemplaires américains d'*Ochetoceras* dont un certain nombre d'espèces nouvelles. Ces formes américaines et celles d'autres auteurs (comme *O. mexicanum* БУРКН.) ont fait l'objet de figurations insuffisantes ou non adéquates⁶. Mon opinion personnelle concorde avec celle de W.J. Arkell⁷ : les figurations de Sanchez Roig, malgré leur énorme intérêt, sont difficilement utilisables; l'impression en similigravure présente sous un aspect très médiocre des clichés qui étaient peut-être bons. Comme bien d'autres avant lui l'auteur est desservi par une technique défectueuse et mal adaptée au but poursuivi. Il serait utile d'obtenir des moulages des espèces américaines d'*Ochetoceratinae*.

Ces quelques lignes montrent comment se présentent des études soumises aux modes d'exposition classiques quand on les soumet à la critique d'études fondées sur des graphiques (notamment les « diagrammes de position », terme employé par M. Dreyfuss dans une note récente).

L'application aux *Ochetoceras* des résultats que j'ai obtenus et des méthodes que j'ai employées pour les Périssphinctidés me paraît devoir donner quelques résultats nouveaux et amener à une coordination des deux études par une simplification de la première. Mais les résultats obtenus dépassent amplement ceux que donnent les méthodes classiques. Il est certain cependant que de bonnes figurations que tout le monde peut étudier facilement resteront d'une utilisation commode.

Charles Gréber et François Proust. — *Sur le Permien et le Trias dans le Haut-Atlas occidental (Maroc).*

Le terme prudent de « Permo-Trias » utilisé classiquement au Maroc était justifié par la pauvreté en fossiles de ces formations rouges. Des études récentes dans le Haut-Atlas occidental apportent quelques précisions sur ces terrains, en particulier sur la pré-

5. SANCHEZ ROIG M. (1951) : La fauna jurasica de Viñales. *An. Ac. Ci.med., fis. y nat. Habana*, vol. 89, fasc. II, p. 46-94, 28 pl.

6. La figuration des individus munis de leur loge d'habitation a son utilité. Mais les espèces fondées sur ces figures ne sont pas contrôlables du point de vue statistique. Il y a là un problème au point de vue de la nomenclature, qui ne peut être abordé dans ces quelques lignes.

7. ARKELL W.J. (1956) : *Jurassic Geology of the World*. Londres, Oliver & Boyd Ltd.